L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 30 NOVEMBRE 1890.

PETITES ANNONCES.

L'ANCIENNE maison Boger, hair store, est transférée 64 Royale. La maison se tiendra que des cheveux de 1er choix. Gd choix de cheveux blancs, garantis nuance naturelle.
23 nov—4 dim

Mme JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 29 nov 1 m.

Mme E. Hurean, modiste de premier ordre, a transféré son salon au No 211 de la rue du Canal, au premier. 30 sept—2m

ON DEMANDE.

ON demande—Une jeune fille bien élevée, parlant français, pour s'occuper d'enfants déjà grands et aider au ménage. S'adresser, pendant deux jours, au No 474, rue du Camp.
30 nov—1f

ON demande—Un garçon de 12 à 15 ans parlant le français pour faire les courses. S'adresser, lundi matin, chez Mme E. Hurean, 211 rue Canal. 30nov—1f

ON demande—Deux apprenties pour modes chez Mme Gollard. 17 rue Bourbon.
30 nov—3f

ON demande à acheter un meuble antique, complet ou incomplet, pour l'usage de l'acquéreur. Lit acajou lourd, à quatre colonnes, avec le ciel sculpté. Table à pieds sculptés. S'adresser par lettres à H., bureau de l'Abeille
30 nov—1f

ON demande—Au No 94 Esplanade une jeune servante de couleur d'environ 14 ans pour faire un petit ménage. 26nov—

ON demande—Un bon homme pour traire et traiter des vaches.—H. Mehnert, 63 Peydras.
25nov—7f

ON Demande une bonne (blanche) pour un enfant de 6 mois. S'adresser 15 Remparts entre Canal et Douane entre dix heures et midi. On exigera des références.
23 nov—1 sem.

A LOUER.

A LOUER.—La Salle de l'Union Française, rue des Remparts près Dumaine, pour bals de Société, noces, banquets, concerts et fêtes de tous genre. Prix très réduits. S'adresser à M. A. Castel, coin Royale et St-Pierre.
7 sept—dim.

A LOUER—Belle maison de maître, 74 Dumaine, entre Royale et Bourbon, à neuf, 20 chambres gaz, eau chaque étage, ascenseur, $35, ou à vendre très bon marché. 5 nov—

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Matt Ward vs. Mme Osborne.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 18,283—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente publique, à mon entrepôt, No 154 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, MARDI, 9 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 nov—28—4 9déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mlle Elizabeth Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,205—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Bassich, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30nov—déc 5 9

Succession de Dominique Rousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,475—Division A.—Attendu que Mme Clémence Gonthier, veuve de Dominique Rousse, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dominique Rousse, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 nov—30—déc 5 9

Succession de Pat. Geo. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,480—Division B—Attendu que Mlle Maggie Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pat. Geo. Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 nov—29—4 7 déc.

Succession de Gustave Wilde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,991—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans le dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma D. Wilde, tutrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 nov—21 26 30

Succession de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,988—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Smith, H. Charnock et W. M. Cantson, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 nov—22 27 30

AVIS AUX CREANCIERS

P. E. Angelovich vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,004—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Turner, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 nov—29—déc 4 7

John Bastian vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,710.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Henry Bruns, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 nov—29—4 7 déc

John L. Cahill vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,268—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John L. Cahill, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 nov—22 27 30

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans ma Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.
L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas,) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.
Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.
—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.
Chacune de mes bouteilles portera ma signature.
15 avril— DR. C. TESTUT.

Publié et prêt à être livré au Public:

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.
Un directory de noms choisis de toutes les personnes dépensant de l'argent et dont la connaissance peut être précieuse.
Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera appréciée à nous.
Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'ouvrage de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites la demander de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires en vente. L'ouvrage étant vendu par abonnement.
L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin Camp.
14 f—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 NOVEMBRE—CLASSE No 364
Tirage de 4 heures P. M.

48	24	31	55	61	8	34	11	20	27	18	7	74

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 novembre 1890—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G T Beauregard
J A Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 DEC. 1890.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1	Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1	Lot de...	200,000,	200,000
1	Lot de...	100,000,	100,000
1	Lot de..	50,000,	50,000
2	Lots de..	20,000,	40,000
5	Lots de..	10,000,	50,000
10	Lots de..	5,000,	50,000
25	Lots de..	2,000,	50,000
100	Lots de..	800	80,000
200	Lots de..	600,	120,000
500	Lots de..	400,	200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1000, soit	$100,000
100 Lots de $800,	80,000
100 Lots de $400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200,	199,800
3,144 Lots se montant à	$3,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1.

IMPORTANT.

Moyen prompt et sûr d'acheter un billet S'adresser à l'agent de la localité où l'on est.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

Comment envoyer l'argent.

Envoyez l'argent par l'Express à nos frais.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES

Adressez à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les tickets. Après le tirage, la liste officielle des lots gagnants sera adressée à chacun des agents locaux par les porteurs de billets.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur encore cinq ans, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.
La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex.. 5:00 pm
No 3 Vicks Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex.. 8:00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm....10:30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm.....3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex... 8:20 am
No 7 CoastAcc.9:05 am	No 6 Lim. Ex.. 3:10 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 CoastAcc. 3:45 pm
No 5 Fast Ex.. 7:20 pm	No 2 FastMail. 8:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...10:30 pm	No 2 Passen.. 8:00 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail....9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC

No 52 California Express.....7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 RR loc...10:25am	No 53 RR loc...3:50pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19.........8:10 am	No 20.........4:10 pm
No 17, local...7:55 pm	No 18, local ...7:30 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:25 am	No 6 Fastline. 8:45 am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited... 4:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 6 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited... 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD,—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9..........7:15 pm	No 10.........8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7..........8:30 am	No 8..........4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Shell Beach...10:00 am
..........4:50 pm	Pte-la Hache.. 7:00 am
Shell Beach.....2:30 pm	.... 5:00 pm

Dimanche.
Shell Beach and Pointe la Hache,
10:10 am 8:10 pm | 6:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 3:00 pm
No 3 Fast Mail.7.00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger..........9:00 am	Alger..........4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger..........5:00 pm	Alger..........8:00 am
Socola.........11:10 am	Socola.........1:20 pm
Alger..........9:00 am	Alger..........4:00 pm
Socola.........7:00 pm	Socola.........6:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 1er DECEMBRE 1890.

Hermitage Landing—MARY Z COMEAUX, 12 M
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—W. H. CHERRY, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Plaquemine—JESSE K. BELL, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M

MARDI, 2 DECEMBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 A M
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 P M
Vicksburg—LAURA LEE, à 5 P M
Lakeport—PARGOUD, à 5 P M
Cincinnati—NEW MARY HOUSTON, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 29 novembre—Le fleuve baisse. Temps clair. Départs, U P Schenck pour Cincinnati à 1 a m; Ohio pour Cincinnati à midi.

Louisville, 29 novembre—La rivière baisse—8 pieds 11 pouces dans le canal; 6 pieds 7 pouces aux chutes. Temps couvert et menaçant.

Wheeling, 29 nov.—La rivière a 9 pieds 4 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Passes.

Port Eads, 29 novembre 6 p m.—Vent du nord est. Arrivés, à 8 hier soir, steamship anglais Edith Hough, capitaine Foley, de Truxillo; à 5 à m, steamship anglais Trojan, capitaine Brown, de Londres via Barbades; à 6:50 a m, steamship anglais Lancaster, capitaine Rest, de St-Vincent Cape de Verde, sur lest; à 12:30 p m, steamship norvégien Brateberg, capitaine Nielsen, de Cardiffe, sur lest.
Départs, steamships Knickerbocker pour New York; Tobago pour Dunkerque; Gordon Castle pour Reval; Foxhall pour Philadelphie; Scots Greys pour Brême via Newport News et Marion pour Brême via Norfolk.

Marchés.

Paris, 29 novembre—Les rentes 3 pour cent 94 francs 92 1/2c.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 29 NOVEMBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Lampasas, Crowell, New York.
Steamship (esp) Enrique, Larrauri, Liverpool, via Havre.
Steamship (esp) Cadiz, Beotegui, Liverpool.
Barque (esp) America, Millet, Barcelone, via Almeria.
Steamship (ang) Thessaly, Gordon, Hambourg, via Norfolk, Va.
Steamship (ang) Viceroy, Dale, Gênes.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Edith Hough, Foley, Truxillo
Steamship (norv) Brateberg, Nielsen, Cardiffe, via St Thomas, sur lest.
Steamship (ang) Lancaster, Rest, St-Vincent, Cape de Verde, sur lest.
Steamship (ang) Trojan, Brown, Londres, via les Barbades, St-Kitts, etc, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR

Jesse K Bell, Turner, Plaquemine.
Alto, Sweeney, Bayou Goula.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Lafourche, Charlet, Thibodeaux.
Whisper, Wood, Bayou Lafourche.
Mabel Comeaux, Comeaux, Laplace Plant.
G W Sentell, Reynaud, Claiborne Plant.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Enrique—4496 balles coton 1200 douves....Pour Liverpool—20,019 25/60 boisseaux blé en grenier.
LIVERPOOL—par steamship Cadiz—5350 balles coton 5412 sacs farine graine coton 7640 sacs tourteaux 3600 douves.
BARCELONE—par barque America—305 balles coton 57,030 douves en chêne.
HAMBOURG, VIA NORFOLK, VIE—par steamship Thessaly—1440 balles coton 36 624 sacs farine graine coton 200 barils huile graine coton 1200 douves.
GENES—par steamship Viceroy—5145 balles coton 100 barils huile graine coton 32,350 douves en chêne.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO.—par steamship Edith Hough—15,760 régimes figues bananes 60 000 cocos 1 barils limons 2200 sols $1,425 en espèces.
BOCAS DEL TORO par steamship Hugin—8050 régimes figues bananes 131 sacs cocos.
HAVANE—par steamship Aransas—8 balles tabac 1 boite marmelade 11 barils vin 1 caisse cognac 5 caisses huile 216,500 cigares 71 barils ananas.

Arrivages de produits.

PLAQUEMINE—par steamer Jesse K Bell—19 balles coton 25 sacs graine coton 218 boucauts sucre 1290 barils sucre 1088 barils melasse et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—159 boucauts sucre 1143 barils sucre 885 barils melasse et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Alto—164 boucauts sucre 748 barils sucre 610 barils melasse 7 sacs coton en graine et fret assorti.
THIBODEAUX—par steamer Lafourche—389 boucauts sucre 566 barils sucre 683 barils melasse et fret assorti.
BAYOU LAFOURCHE—par steamer Whisper—195 boucauts sucre 1299 barils sucre 864 barils melasse et fret assorti.
LAPLACE PLANT—par steamer Mabel Comeaux—58 boucauts sucre 780 barils sucre 260 barils melasse 142 sacs riz brut et fret assorti.
CLAIBORNE PLANTATION—par steamer G W Sentell—63 boucauts sucre 948 barils sucre 313 barils melasse et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—175 balles coton 2272 sacs graine coton 114 boucauts sucre 2024 barils sucre 1098 barils melasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—277 barils sucre 170 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 1053 balles coton 25 balles filasse coton 1 wagons coton en graine 4629 sacs riz brut 30 barils melasse 432 sacs tourteaux 200 barils vin et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—213 balles coton 44 balles filasse coton 14 boucauts tabac et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1558 balles coton 4 wagons graine coton 2 wagons farine graine coton 2 wagons tourteaux 8 wagons sucre 1 wagon melasse et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3157 balles coton 1 boucauts sucre 369 barils sucre 317 barils melasse 8 wagons graine coton 400 sacs farine graine coton 569 sacs tourteaux et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—2000 balles coton et fret assorti.—Reçu depuis le 1er novembre 78,601 balles coton. Reçu depuis le 1er septembre 146,801 balles coton.
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1716 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Algiers, Grant	parti 20 nov
Steamship Hudson, Kemble	parti 24 nov
Steamship El Monte, Quick	parti 25 nov
Steamship El Paso, Quick	parti 27 nov
Steamship Louisiana, Gager	parti 29 nov
Steamship El Mar, Higgins	parti 29 nov
Goélette Bonnier Sullivan, Crocket	parti 1er nov

CHARLESTON, E du S.

Goélette J B Atkinson, Donahoe	partie 19 nov

BALTIMORE

Goélette Edward G Hight, Richards	par. 19 nov

LIVERPOOL.

Steamship Mariner, Foster	parti 15 sept
Steamship Governor, Reynolds	parti 9 oct
Steamship Australian, Peters	parti 25 oct
Steamship Darien, Wallace	parti 23 oct
Steamship Haytian, Coward	parti 1er nov
Steamship Jamaican, Lawson	parti 6 nov
Steamship Inventor, Jones	parti 8 nov
Steamship Historian, Buddle	parti 8 nov
Steamship Scholar, Brown	parti 1er nov
Steamship Engineer, Edw	parti 13 nov
Steamship Venezuelan, Hughes	parti 13 nov
Steamship Actor, James	parti 15 nov
Steamship Astronomer, Wallace	parti 17 nov
Steamship Counsellor, James	parti 22 nov
Steamship Yucatan, Fett	parti 22 nov
Steamship Texan, King	parti 20 nov

SWANSEA

Steamship Eri King, James	parti 11 nov
Steamship B Irish Queen, Smith	parti 13 nov

DUNDEE.

Steamship Eri King, James	parti 5 nov
Steamship British Prince	parti 7 nov
Steamship British Queen, Smith	parti 4 nov
Steamship Ocean King, Toole	parti 14 nov

SHIELDS ANG.

Brick Larinna, Ryder	parti 8 oct
Steamship Pomona, Bell	parti 13 nov

CLYDE.

Steamship Schiehallion, Mitchell	parti 17 oct

ST-KITTS.

Steamship Trojan	parti 21 nov

CARDIFFE.

Steamship Brateberg, Nelson	parti 27 oct

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Lancaster	parti 12 nov
Steamship Matthew Bedlington	parti 12 nov

ANVERS

Steamship Alford	parti 23 oct
Steamship Bordeaux, Guadillon	parti 3 nov
Steamship Ville de Montevideo, Richard	parti 15 oct
Steamship Marseille, Mollière	parti 22 nov

HAVRE

Steamship Ville de Montevideo, Richard	parti 7 oct

BORDEAUX.

Steamship Bordeaux, Guadillon	parti 5 nov

MARSEILLE.

Barque Teresina, Umani	partie 7 oct
Barque Giulia e Clemensa	partie 21 oct

HAMBOURG.

Steamship Rhenania, Kuhfal	parti 11 nov
Steamship Allemannia, Thelle	parti 24 oct

BREME.

Barque Auguste, Witte	parti 17 sept
Navire Stephan, Kuhlman	parti 1er nov

MESSINE.

Steamship Pontiac, Blyth	parti 7 nov

PALERME

Steamship Pontiac, Blyth	parti 19 nov

GENES.

Barque Giuseppe S., Massa	partie 25 sept

CADIX.

Brick Martino Cilento, Bianchi	parti 11 oct

RIO DE JANEIRO.

Navire John Bunyan, Sorensen	expédié 1er oct
Navire Newman Hall, Rohde	parti 8 nov
Steamship Lassell	parti 22 nov

COLON.

Steamship Australian, Peter	parti 27 nov

VERA CRUZ

Steamship Cherokia	en charg 16 nov
Steamship Darien, Wallace	parti 25 nov

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Albany	Liverpool	Gretna
Ardangorm	Havre	rue 3e
Azalea	Hambourg	rue 3e
Aransas	Havane	Alger
Clinton		Alger
Chalmette	New York	Alger
Coomassie	Havre	4e dist. 47
Cadiz	Liverpool	rue 5e
Congo	Brême	rue 1re
County	Revel	4e dist. 45
City of Dallas	Honduras	3e dist. 30
Dunedin	Continent	rue 6e
Enrique	Havre	4e dist. 43
Ealing	Hambourg	3e dist. 38
Gussie	Bluefields	Alger
Hernan Cortes	Malaga et Barcelone	4e dist. 40
Hugin	Bluefields	1er dist. 15
Irthington	Havre	rue 6e
Johannes Brun	Bocas del Toro	1er dist. 15
Llanarvaire	Gênes	3e dist. 28
Louisiana	New York	2e dist. 8
Lampasas	New York	Alger
Methley Hall	Liverpool	1er dist. 21
Plessey	Havre	1er dist. 29
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Professor	Liverpool	3e dist. 10
Presidente Carazo	Greytown	Alger
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Straits of Gibraltar	Havre	1er dist. 27
Thessaly	Hambourg	rue 7e
Viceroy	Gênes	rue 3e
Vera Cruz	Vera Cruz	3e dist. 12
Whitney	Laid up	Alger
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 36

NAVIRES.

Caravan	Barcelone	rue 3e

BARQUES.

Antonio Jane	Barcelone	1er d'st. 32
America	Barcelone	rue 3e
Wandering Jew	Charleston	Gretna

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 63 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pourrait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignée) de M. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.
Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.
W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation,
(Comptroller of the Currency).

M. Aronstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Aleieder,
Joseph Batt,	Joseph Brugere,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I. Bender
W. F. Bell,	W. K. Bell, administr
B. Benjamin & Co.,	A. Bedonilt & Co.,
Louis Balleu,	Boyeier & De Senef,
L. Beboier,	P. Belden,
J. Brandon,	J. Brown,
J. F. Barthelemy,	Louis Bauer,
Bernie & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	E. E. Bariedo,
J. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie,	J. A. Bordanst,
Samuel Banders,	Comagerte & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Chess,
Eugene Conlon,	M. Connell,
J. Cossard,	L. Chassed,
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Orickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lanauiers,
Mme Louis De Gallo,	P. Duchesne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis
Arthur Denis,	De Saisser Hart & Co.
Dominique Doux,	George Dugan,
C. Drenot,	G. M. Del',
A. Dumestre,	M. T. Ducros
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Fergey,	Florian Flange,
F. B. Fielter,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	Furlah,
Fritz & Braeden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallez,
Gustave Faresse,	H. O. Falcour,
Felber & Gonsenheim,	G. P. Flasiar,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guerghsimer
Joseph Gatsinger,	Generally & Allen,
T. Generelly,	A. Grenchy,
Leadoro Gerend,	Fred Good
Goldenbow & Kelly,	Mme Arsene Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard German,
S. Guinault,	J. Gariéel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Hemans & Co.,	George Hew, M. D.,
Mme Anna Hill,	E. Horres
C. C. Holts,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imena Aycock & Co
Johnson & Mansen,	C. R. Johnson,
Jeannemand & Co,	J. M. Justiniani,
R. Jahrens,	J. Jaufreid,
Harriet Johnson,	Emile Koch,
C. W. Kullender,	Kendig & Co,
Dr E. Kannemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	E. Laplace,
M. Lamasse,	X. Lavalssen,
C. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Laboulsse & Dohla,	Mme J. B. Leprete, Sue
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
R. Montesse & Co,	Charles Manson,
A. J. Monteln,	J. Mandin,
M. Mann,	R. Musgrove, agent,
P. Mason,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator.	Maignan & Laberde,
Chas Manslen, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Mercon,
Louise Malle,	Orville Marigny,
J. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	M. Marks,
Michael Meilleur,	Bordile Mivette,
Norton & Bell,	Frank Obermanser
A. Olivier & Co,	R. D. Orden exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigni,	Pritchard & Beekham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Palliacio,	R. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quinte Fils	E. Rabesse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Sarnes,	Mme Anna Saron,
J. B. Sarrazin	William Sweets,
G. Schmidt,	Southern Ramie Cultard
Suerese,	Assn.,
B. Smith,	Swenbecker & Dryer,
M. Scott,	H. F. Starckes,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co,
D. H. Symart,	Saubury,
J. B. Saelari Schuller,	J. J. Stewart,
David Stewart,	F. Soublet,
Mme M. E.	O. B. Singleton,
R. F. Schmiedecker,	Alfred Shaw,
R. H. Serio,	F. Sonnenschein
Nicholas T.	R. A. Terrebonne,
A. Tosson	R. M. Todd & Co,
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
T. Van Benthuysen,	E. A. Vogel,
R. Vurster,	Jas A. Vignaud,
Philip Vallerie,	Francois Veiria,
Palms Wagner,	Adolph Watz,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wilts,
Wilkerson & Meely	James Wilson,
B. Wagner,	S. E. W. Ite,
S. Zell & Co	W. A. K. ..ts &

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1890.

Liste de publication.

Baudoin, Antoine Placide	Jesselin, Louis
Baylot, Jeanne	Lacourre, Jacques
Biben, Jean dit Lafon	Lavaure, Antoine
Bourre, Jean	Lamel, Jean Marie
Camment, Jean Marie	Morel, J B
Canaux, Germain	Ouillé, Victoire (veuve)
Clouzet, Alexandre	Pagnac, Jacques
Coqus, Pierre	Pahan, Pierre,
Desplats, François	Raoul, Louis
de Mesurian (famille)	Robbin, Bernard (époux) et Labasse (famille)
Faure, Jean Marie	Roland, Conrad
Favre (dame) née Jeanne Arabie	Tourne, Vve née Bernet
Jédor, Marguerite	Vignau, Justin

Lettres.

Veuve Adam, née Roenig.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à se procurer à mon visa des actes établis en Louisiane, de les faire légaliser par le Secrétaire d'Etat de la Louisiane.
1er novembre 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé G. METRIER

LEON QUEYROUZE & CO.,
EN GROS.
—Importateurs de—
VINS ET LIQUEURS
—En magasin de—
Compagnies ... de l'Ouest
... DES ...

ASSURANCES.

Vingt-treizième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies	$197,741 69	
Primes maritimes	2,389 10	
Primes des rivières	1,977 07	
	$202,207 66	
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49	
		$246,817 36
A ajouter: intérêts, profits et pertes	$26,223 05	
Moins ses aires et dépenses générales	14,199 43	
		12,028 62
Fonds de surplus de 1888		24,476 00
Total		$283,317 02
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$99,142 63	
Sur risques maritimes	2,006 45	
Sur risques de rivières	1,619 99	
	$02,867 07	
Réassurances	36,145 53	
Primes remises et commissions	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et sous-créances		6,300 22
		185,[illegible] 32
Profits bruts		$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 12	
Pertes non payées	11,706 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889	10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890	10,000 00	
Fonds de surplus, 1889	24,476 06	
		$7,364 76

ACTIF.

Billets pour primes	$969 00
Primes en voie de collection	41,062 59
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèques	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,922 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,514 84
Meubles de bureau et accessoires	4,972 14
Argent comptant et en banque	34,335 44
	$307,364 70

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 12
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 06
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER	P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING,	JOHN THORN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
LOUIS GAUNEWALD,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	GEO. LIEDELICH,
HERM. CURTIUS,	FRANK J. LEVIS,
J. E. MERILH,	JOHN G. MOLL,

J. J. LANGLES

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie	$273,621 04	
Primes de rivières	51,182 36	
Primes maritimes	11,142 91	
Primes non acquises 31 décembre 1888	55,501 30	
		$456,447 51
A déduire—		
Primes remboursées	$25,797 96	
Réassurances	45,209 07	
Primes non acquises 31 décembre 1889	114,844 52	
		185,912 15
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$89,794 41	
Pertes de rivières payées	16,150 79	
Pertes maritimes payées	699 99	
Pertes non payées	17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats	44,961 92	
Commissions	38,841 62	
		204,959 48
Profits nets		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$62,430 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	192,640 00
Actions de banques et autres	369,280 00
Billets à recevoir	3,352 30
Argent comptant	29,206 77
Propriétés foncières	25,539 19
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	114,844 52
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	3,724 55
Réservé pour réassurance de rivières	5,210 34
Dividendes	18,750 00
Surplus	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans,
Fait ... et ... devant moi, notaire, ce 21e jour de janvier 1890.
... ANDRY, Notaire.

Le Conseil ..., à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er ..., 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	Jas. McConnell,
Geo. W. Sentell,	C. M. Soria,
I. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Vignes,
Frederick Wing,	A. Kisnes,
T. L. Macon,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	F. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Frankenbush,	C. Hernandez,
Simon B. Marx,	A. M. Delavallade,
J. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
A. Cottam,	W. A. Roy,
S. Breselman,	Lloyd R. Coleman.

... mars—1m

DENTISTES.

C E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber me Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,
125 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.
JAMES PREVOST.
18 sept—1 an—dim mer ven

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: E CLUB DE LA D MOCRATIE FRANÇAISE
... rue de Chartres, ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

VOITURES, CHEVAUX, Corbillards, Tally-Ho's, Cercueils, Harnais, Coffres-forts de Bureau et Desks, etc., à l'encan.

Dans l'affaire de l'interdiction de Thomas W. Bothick.

No 30,419—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—LUNDI, 8 décembre 1890, à 10 heures 30 minutes du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B., en date du et signé le 21 novembre 1890, sur les lieux, 274 rue Magazine, entre Poeyfarre et Calliope, il sera vendu à l'encan, les effets mobiliers ci après décrits, d'après un inventaire enregistré:
1 corbillard Cunningham pour adultes.
1 corbillard d'enfant de la fabrique Cunningham.
1 corbillard Cunningham.
2 voitures Cunningham.
2 voitures Miller.
2 voitures Hincks & Johnson.
1 wagon Tennessee.
1 wagon (Delivering).
1 Buggy, 2 Tally Ho's.
Une paire de chevaux noirs, une paire de chevaux sorrel, une paire de chevaux gris, une paire de chevaux bai, un cheval, 4 jeux de harnais;
Et immédiatement après, dans l'entrepôt à l'arrière de la maison 271 rue du Camp:
1 cercueil bronze et support (stand).
1 cercueil recouvert de drap noir avec couverture métallique et dessous (stand)
Un standing desk, 1 desk de bureau, 1 grand coffre-fort en fer, 1 petit coffre fort en fer, 2 rags d'enterrement, 2 piédestaux, 3 jeux de "folding stools", 2 cooling boards.
20 cercueils imitation bois de rose.
1 cercueil métallique blanc avec vitre.
7 cercueils métalliques, grandeurs assorties.
5 cercueils drapés de noir, grandeurs assorties, une vitrine avec dessous (stand), 1 petit cercueil métallique 7 cercueils en bois de pin, 12 boîtes pour expédition.
Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
26 nov—26 29 30—déc 6 7 8

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Dans le Troisième District.
Un lot de terre de valeur.
Succession de Louis Taiazac.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 27 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 novembre 1890. Dossier No 31,191 pour compte de la succession de Louis Taiazac, décédé, il sera vendu à l'encan:
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 290, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Kentucky ou Alexander et Pologne, désigné par le No 21 et mesurant 26 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur et façade sur la rue Kentucky ou Alexander de 106 pieds, 6 pouces et 3 lignes et formant l'encoignure de ces deux rues.
Conditions.—Comptant en passant le titre, 20 0/0 payé comptant sur les lieux, les taxes pour 1890 payées par le vendeur.
Acte de vente pardevant Chas. J. Théard, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
23 nov—23 29—déc 6 13 20 27

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Richard L. Robertson.

No 28,448—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 20 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 12 novembre 1890, et d'un ordre amendé daté du 14 novembre 1890 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété ci-dessous décrite savoir.
1° Toute cette portion d'un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Marigny, Dauphine et Champs Elysées avant 30 pieds de face à la rue Royale mesure anglaise sur 120 pieds de profondeur mesure française et faisant partie du lot original No 135 dans le dit îlet, et aussi un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et îlet que le lot qui précède et y attenant, mesurant 3 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine; le dit morceau ou portion de terre est pris sur le côté le plus près de la rue Marigny sur un lot de terre formant partie du lot No 136 sur le plan original du faubourg Marigny et figurant au plan postérieur, plan fait par Arthur de Armas, voyer, le 9 janvier 1874 et annexé à un acte de vente pardevant Oscar Drouet notaire le 7 février 1874, les dits deux morceaux de terre formant une portion de terre mesurant 33 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et mesure américaine. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent No 425 rue Royale.
2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci dessus décrite et commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Marigny et mesurant en pieds français 30 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 427 rue Royale.
3° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que les propriétés ci dessus décrites commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure Royale et mesurant au pied français, 15 pieds de face à la rue Marigny sur 60 pieds de profondeur attenant dans le fond au lot de terre désigné en second lieu
4° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 de l'îlet No 10, borné par les rues Musique, Morales et Bons Enfants et Avenue Washington, mesurant 33 et 8 pouces de face à la rue Bons Enfants sur 105 pieds 2 pouces de profondeur, le tout au pied américain, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, daté le 12 avril 1834 et annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire le 17 décembre 1834. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 617 rue Bons-Enfants.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis, spécialement par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Les actes pardevant J. J. Woulfe, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
18nov—15 22 29—6 13 20déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE A ALGER

Succession de Frank Silva—No 15,459.
—ET—
Succession de Mme Marie Silva—No 31 082.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 décembre, 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux ordres de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 29 octobre 1890, et rendu dans les successions ci-dessus mentionnées, la propriété ci-après décrite savoir.
La maison en bois double cottage. No 76 rue Vallette, contenant plusieurs appartements, sur un certain lot de terre à Belleville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No 18 du carré d'îlet No 80, qui est borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza; le dit lot mesure, d'après un plan de L. H. Pilié voyer, daté le 18 septembre 1846, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions: Comptant—Dix pour cent comptant de l'acquéreur, prix requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1 8 15 22 29—6déc.

PAR JAS P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de magasin et de résidence, de valeur,
Dans le Deuxième District.
No 150 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.
Succession de Philip Corget.

No 30,085—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT BRIGNONI, Encanteur—Bureau, No 38 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 79 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 novembre 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St Pierre, mesurant au pied français trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 150 rue Royale. Etant la même propriété que le dit Emile Angaud acquit par achat de Mlle Octavie White et aussi par acte fait pardevant Jas. Fahey, notaire en cette ville, le 25 septembre 1868. Enregistré au Conveyance Office, dans le Livre 129, folio 454.
Conditions.—Comptant en passant l'acte de vente, 10 pour cent du prix d'achat devant être payé comptant sur les lieux pour lier la vente.
13 nov—13 15 22 29—déc 13 20

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.
Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.
Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.
This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.
If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.
Handbook about patents mailed free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lot de terre de valeur.
Rue Magasin, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Tolédano.

Mme A. D. Dugué et als vs. la succession de Mme P. A. Delachaise.

No 31,456—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 janvier 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 28 novembre 1891 par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée, la propriété ci-après décrite à savoir:
Un lot de terre situé dans le faubourg Plaisance, anciennement paroisse Jefferson, maintenant ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 20, de l'îlet No 9, borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasin, Tolédano et l'Avenue de la Louisiane, mesurant 32 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces entre lignes parallèles.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera en outre du prix de son enchère toutes les taxes s'il y en a pour l'année 1890, et payera 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au jour du passage de l'acte de vente.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 nov—30—déc 6 13 20 27—janv 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Grande Valeur, dans le Second District.

Près du Marché Français, de l'Eglise Ste-Marie, Ecoles, etc.

Résidence en briques à un étage et à mansarde, Nos 263 et 265 rue de Chartres, entre Ursulines et St-Philippe.

Succession de Christina Engel, veuve en premières noces de Aloïs Gunther et en secondes noces de William Ebrens.

No 31,047—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 janvier 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 novembre 1890, pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite, savoir—
Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Ursulines, St-Philippe et Royale, désigné par la lettre M, sur un plan particulier fait par J. A. D'Hémécourt député voyer de la ville le 12 décembre 1870, le dit lot ayant au pied américain 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90 pieds 3 pouces entre lignes parallèles, le dit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Nonnes des Ursulines par la West India Company, le 18 septembre 1727 et confirmé par le gouvernement des Etats Unis, conformément à l'acte de compromis exécuté pardevant J. R. Béringer, notaire, le 17 février 1824.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à un étage et mansarde ayant six chambres une bâtisse en briques à 2 étages avec 4 chambres, citernes, hydrant, lieux d'aisances, etc, connus par les numéros municipaux 263 et 265 rue de Chartres.
Conditions. La moitié ou plus comptant et la reste à un et deux ans en billets de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale et par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non aliénando, le transfert de la police d'assurance devant être effectué sur les améliorations de la dite propriété pour la valeur des billets tenus par le vendeur ou tout autre détenteur, y compris intérêts et frais. La concession de 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt dû en cas de poursuite pour en recouvrer le montant. La clause de vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires, capital, intérêts et frais. L'acquéreur devant payer comptant 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de la vente, et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1890, en outre du prix de l'adjudication, aussi l'entente et la condition que l'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix mentionné dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication sera considérée comme une mise en défaut suffisante, sans autre formalité.
L'acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29nov—29 déc 6 13 20 27 jan3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Ombrelles, Montures d'ombrelles, Manches, Poignées, Comptoirs, Vitrines, etc., etc.

Succession de Christina Engel, veuve en premières noces d'Alois Gunther et en secondes noces de William Ebrens

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,047.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 11 décembre 1890, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 263 rue de Chartres, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 novembre 1890, pour le compte de la sus-dite succession le contenu du dit local, consistant en partie de meubles de maison, ombrelles, montures d'ombrelles, manches, poignées, cotes, etc., comptoirs, vitrines, etc.
Conditions—Comptant
29 nov—29—2 6 11 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Louis Thompson.

No 30,981.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 novembre 1890, pour le compte de la susdite succession—
Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet borné par les rues Washington, Septième, Cohn et Short, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur
15 nov—15 22 29—déc 6 13 20.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS,

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,
Nos 11 et 13 Broadway.

Succession Alexander A. Price.

No 30,128—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 6 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté du 22 octobre 1890, et rendu dans la susdite succession—
Le joli cottage double en bois, Nos 11 et 13 Broadway, dans l'îlet borné autrement par les rues Ferdinand, Elizabeth et Pine, avec al côté de côté à chaque corps de logis, et contenant en tout six chambres citerne et grande cour dans le fond. Le lot mesure 60 pieds de face à Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Wm R. Kar, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1 8 15 22 29—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Cottage Attrayante,

Avec terrains bien cultivés, coin des rues Chestnut et Constantinople.

Succession de E. Camille Mire.

No 30,856—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 6 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 28 octobre, 1890, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.
L'attrayant cottage double, en bois, recouvert en ardoises, No 125 rue Chestnut, coin Constantinople, dans le carré d'îlet autrement borné par les rues Coliseé et Austerlitz, Sixième District, ayant galerie, salon, salle à manger et chambres à coucher octogones, cuisine, bâtisses dans la cour, citerne, etc. Les terrains comprennent trois lots désignés par les Nos 11, 12 et 13, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Chestnut, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople. La résidence est isolée de tous côtés, et les terrains sont embellis par une grande variété d'arbres fruitiers et d'ombrage, roses de choix, fleurs et plantes diverses. Situé dans une section de la ville où s'élèvent constamment de nouvelles et modernes résidences, on ne peut faire l'acquisition d'une demeure plus éligible ni plus désirable. Lignes de chemins de fer urbaines, marchés et écoles à proximité.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an, avec toutes les clauses usuelles de garantie, un dépôt de 10 pour cent, comptant, sera requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1 8 15 22 29—déc 6

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 30,878.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Joseph F. (ou Ford) Mire vs ses créanciers.

Un stock de groceries pour familles, Vins, Liqueur, Botte pour fromage, Glacière, Buvette, Installations, &c., livrés par le dit débiteur à ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur — Il sera vendu, le MARDI, 2 décembre 1890, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 726, coin des rues Constance et General Taylor, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 novembre 1890 et à moi adressé—
Tous les effets mobiliers livrés dans l'affaire mentionnée ci-dessus.
Conditions—Strictement comptant.
18 nov—18 26 29—déc 2

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73......CHARTRES......73

CHARTE

ETATS-UNIS D'AMERIQUE,

ETAT DE LA LOUISIANE.—PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-nommés et soussignés, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ici attachés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et conformes dans les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes, contractent et s'engagent mutuellement et ceux qu'ils représentent et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable, d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation de la propriété—mobilière et immobilière, et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou et bâtir ou en cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drêche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisé en ou représenté par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.
Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrites. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme au reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.
Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M. et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans un moins un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans, et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.
La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.
Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection, et, à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice président, de même qu'un secrétaire; ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers et subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances, et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.
Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou une autre cause, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un successeur qualifié.
Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir, et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu, élection qui se fera par le Conseil d'administration aussitôt que le mort ou la démission du président, comblera ses aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant, une majorité en montant de tout le fonds capital de la compagnie à un meeting général quelconque des actionnaires de cette corporation convoqué dans ce but, et après que trente jours d'avis de dit meeting auront été donnés par une annonce dans au moins un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements qui pourront être faits relativement au fonds capital exigeront, en outre de l'avis ci-dessus, quarante jours d'avis précédant celui-ci, et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction; elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte, qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir:
Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et ... Faehnle avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Fragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.
Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur; l'exposé indiquera aussi le passif et toutes autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville, cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.
Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Fragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé:

PETER BLAISE,	PH. W. DIELMANN,
H. LOCTE	J. LANGLES,
THEO. BRUMMER,	ALBERT P NOLL,
GEO. FAEHNLE,	ERNEST FRAGST,
	C G REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 393, page 525.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
{SCEAU} Signé: GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890
(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.
11 mai—11 18 25—4 10 juin

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months ...

L'Abeille de la ...
Bureaux No ...
NOUVELLE-...
DIMANCHE, 30 ...

PAR UN ...

Laurence Tassy ... non seulement ... mais peut-être ... vence.
Petite, mince et ... par son père, ... elle avait en elle ... deux races peut ... de plus séduisant.
Son profil délicat ... bouche gracieuse ... fraise écrasée, ... beaux types des ... tandis que ses yeux ... sous la frange ... brune, étaient ... qui vient si ... plages de ... grandes bruyères ... d'argent.
Le père de ... pêcheur qui, ... ment son service ... comme tous ceux ... de ses invalides ... quatorze sous ... de sa pêche.
Sa femme était ... temps, et Laurence ... guère fait œuvre ... jour au ... remplacée.
Elle faisait le ... chour, ... quelquefois ses ... gnait ainsi sur ... ses paniers, à ... tes, même à faire ...
Mais quand T... voir avec lui, c'... les nuits noires, ... qu'au ciel d'un ... toiles, la lune ... pas, et qu'... laient faire cette ... le la lumière
Le lendemain, ... petite manne ... bondie, s'en allait ... le village, vendre ...
C'étaient de ... des murènes ... tourves; des ... sang, à l'épine ... reaux verts, ... pécotta au goût si ... cata et si blanche ...
Et les ... tendant vanter sa ... rir un bon parti ...
—Dieu garde ... des pécottes, ... pas malheureux, ...
Elle rougissait ... repartait en ...
C'est que, chose ... ils étaient deux ...
L'an, Vincent ... garçon du pays, ... qui avaient du ... gant, avec des ... enfin.
Oh! pas ...
Pour ça, non ... père qui avait été ... encore, ... pail dans la main ...
Sa mère, Elisa... le trouvait au ... haussait les épaules ... du bonhomme et ...
—Nous avons ... val! ... S'il a ... le pitchoun, il ... chère. La ... à la manche trop ... joli garçon que ...
Et comme elle ... elle, Vincent ...
Rien faire! ... étonné si vous ... proche-là
D'abord, il y ... gea.
Et le père ... travailler?
Travailler, ... être juste ...
Et Vincent ... rence belle, et il ... tout haut, ... mais avec une ... le secret, et qui ... chande.
Et le ... le soir, aux ... filles dansent au ... tambourin sous ... place, Vincent ... ce qui la rendait ... plus souple, le ... de tous, et les ... de jalousie.
Laurence était ... heureuse de la ... venue gâter ce ...
Et cependant, ... ble, n'effrayant ... au contraire ... lique et tendre, ... cassait l'...
L'ombre ...
C'était un ...
Il avait vingt ... et des yeux ... gra ... yeux ... de ch... fidèle, épaule larges, extraord... veuve, lui ... duit de son ... culture de la ... un hercule, et d... Jamais le ... maine, on ne le ... la manille, cette ... gale. Même ... personne ne l... que d'habitude ...
Pas une ... dit à Laurence ... timide, il ne l' ...
Mais elle ne s' ... marchande; et ... sant aux bras ... François le ... bois que ... autour de la ... un singulier ... gicer.
—C'est avec ... marier, ... Il ne boit pas, ... vier à la ... vieille, et ne l'a ...
Or, tu sais le ... mari.
Elle leva les ... de sentir, tout ... cœur d'accord ...
Alors, elle se ...
—Jolie ... non! Trimer ... et toujours à la ... poisson, on ... Tandis qu'... dame, une ... robe de soie ... visite de jais ... Vincent; ... Jamais rien ... étaient riches, ... de la terre à ... Elle parla ... s'étourdir, ... très rouge. ... aller.
—N'empêche ...

FEU...
N° 30.
GRA...
PAUL ...
LE ...

... Elle envoya ... Avec une ... religieuse lui ...
—La règle ... pour toutes ... intelligente, ... vous serez ... ceptes pas, ...
Diane ... des volontés ... et elle se mit ...
Au bout de ... rite, oi Mme ... voir; elle ... fort ... était ... Jacques de ... et elle se ...
Alors, ... qu'elle avait ... se chasse de ... Quelle ...
La bas le ... rience ...
Est-il? ...
Le travail ... possible, ...